

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2020

FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ

SÉRIE S

Second tour

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

L'usage des calculatrices et des dictionnaires est interdit.

Le sujet comporte 4 pages, numérotées de 1 à 4.

Le candidat s'assurera qu'il est en possession du sujet correspondant à sa série.

Thématique : Guerres et colonisation

Corpus de documents :

- Document A : BCHV-CBAR, *Pourquoi la plupart des réfugiés sont des syriens*, novembre 2014
- Document B : www.refworld.org

Document A

En route pour Bruxelles, un sentiment d'incertitude et de tension s'est emparé de moi. J'abordais une nouvelle étape de ma vie et l'avenir était incertain. A bord de l'avion et sur les conseils de mon 'passeur', j'ai déchiré mon passeport et jeté les morceaux dans les toilettes. Mon passage à l'aéroport du Libéria a été tout sauf agréable.

Après un long voyage en avion, le pilote annonça notre atterrissage à Bruxelles. J'ai expliqué à l'agent de police que j'étais Syrien, que j'avais besoin d'aide et que je voulais demander l'asile. Il m'a demandé mon passeport. Je n'avais que ma carte d'identité syrienne. Il m'a alors conduit vers un petit local rempli de personnes qui attendaient. Alors que j'attendais, un homme en uniforme de la police s'est avancé vers moi et m'a dit : « you will fly back to Syria » ». Je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire. Je ne pouvais pas retourner en Syrie. J'ai été appelé dans un autre local. Il y avait là deux femmes et des hommes en civil et en uniforme de la police. On m'a dit que j'allais obtenir l'asile, que j'allais pouvoir vivre et travailler en Belgique. Bref, que j'allais pouvoir vivre en toute sécurité, ce qui n'était plus possible dans ma patrie, la Syrie. Je leur ai donc raconté que j'avais pris un avion pour la Belgique au Libéria. Après quoi, un policier est venu me chercher pour me conduire quelque part. Je lui ai demandé où il m'amenait mais on ne m'a pas répondu. Je suis monté dans une fourgonnette. Je n'avais pas la moindre idée où nous allions.

A un moment donné, j'ai même craint qu'on m'amène à l'avion. J'ai été accueilli par quelqu'un de la sécurité du centre fermé. J'ai demandé si je pouvais sortir le matin et revenir le soir. Il m'a dit que j'étais dans un centre fermé et que je ne pouvais pas le quitter, ni circuler librement sur le territoire de la Belgique. Il m'a ensuite dit ce que je pouvais et ne pouvais pas faire. Je me sentais impuissant, car mon sort était entre les mains d'autres personnes. Après un certain temps, j'ai ressenti de la fatigue, de l'apathie, je passais mes journées à regarder par la fenêtre les avions passer, pensant au moment où j'allais devoir retourner. La décision du CCE était négative. On m'a remis un billet pour le Libéria et si je refusais le vol, je serais transféré vers un autre centre. Je n'avais jamais pleuré avant, mais ce jour-là, j'ai pleuré. J'ai refusé le vol et j'ai été placé dans un autre centre.

J'ai été choqué à mon arrivée dans ce centre. Cela ressemblait à une prison, c'était sale. J'avais pas mal de problèmes avec les résidents. Une partie était des ex-détenus. Dans ma chambre dormait une personne qui distribuait de la marijuana. Il y avait des drogués partout et

l'ambiance était parfois carrément hostile. Au centre, j'ai demandé si j'avais une assistante sociale. On ne m'a pas répondu. Cinq jours après mon arrivé, j'ai été appelé dans un local rempli de personnes de la sécurité. On m'a dit que je partais pour le Libéria, le lendemain matin. Je ne pouvais plus retourner dans ma chambre. J'ai dû leur remettre mon portable. Je pouvais encore donner un coup de téléphone. J'ai appelé mon père pour lui dire qu'il n'allait plus pouvoir me joindre pendant un petit moment, mais qu'il ne devait pas s'inquiéter. J'ai ensuite demandé si je pouvais appeler ma mère, mais cela n'a plus été possible. J'ai demandé si je pouvais parler à mon assistante sociale. Je voulais lui dire que je ne pouvais pas retourner au Libéria, mais que je voulais aller au Liban ou un autre pays voisin de la Syrie pour pouvoir ainsi me rendre en Syrie. Mais ça non plus n'a pas été possible. Je me suis retrouvé tout seul en isolement. C'était un petit local avec un WC et une petite fenêtre. Il y avait un lit avec une couverture. Comme j'avais froid, j'ai demandé des vêtements supplémentaires, mais cela n'était pas permis. C'était très difficile, car je ne savais plus quoi penser. Toutes les deux à trois heures, quelqu'un regardait par la petite fenêtre de la porte, comme si j'étais un fou ou un terroriste. J'ai mal dormi.

Qu'est-ce que je ferais si j'étais quand même renvoyé au Libéria ? Qu'allais-je dire à l'aéroport du Liban ? Qu'est-ce qui allait m'arriver en Syrie ? La situation était difficile. Après six mois et sept jours de détention, j'ai été appelé par l'assistant social. Il m'a dit que j'étais libre. Entretemps, j'ai introduit une nouvelle demande d'asile et obtenu ma reconnaissance de réfugié en Belgique.

BCHV-CBAR, *Pourquoi la plupart des réfugiés sont des syriens*, novembre 2014

Document B

BREF APERÇU DE LA CRISE DES RÉFUGIÉS SYRIENS

1. Situation régionale

Le HCR décrit la crise syrienne comme étant l'une des plus grandes crises de réfugiés de l'histoire récente. Fin janvier 2014, il dénombrait plus de 2.530.000 personnes ayant fui la Syrie. La majorité de ces personnes se trouvent au Liban (plus de 944.000 réfugiés), en Turquie (plus de 624.000), en Jordanie (presque 578.000), en Irak (plus de 230.000) et en Egypte (presque 135.000). Selon une estimation de l'ONU, le nombre de personnes qui fuient la Syrie pourrait atteindre 4 millions d'ici la fin de l'année 2014. Parmi ces réfugiés, plus de 420.000 vivent sous des tentes et plus de 105.000 dans des abris de fortune. Les abris possibles varient des containers aux tentes improvisées et construites par les réfugiés eux-mêmes. L'ONU estime qu'en 2014, environ 540.000 Syriens auront besoin d'un abri sous tente en Irak, en Jordanie et au Liban.

En outre, plus de 80% des réfugiés de cette région vivent en dehors des camps. Près de 8.000 personnes ont trouvé refuge dans des centres ouverts collectifs. Ces derniers sont souvent des bâtiments inachevés et insécurisés qui ne laissent aucune place à la vie privée de leurs occupants. En Turquie, par exemple, 62% des Syriens vivent en dehors des camps avec plus

de 7 membres de leur famille, dans une situation de surpopulation. Les soins de santé sont extrêmement problématiques, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil. Les systèmes nationaux de soins de santé, aussi bien les services de première ligne que les hôpitaux qui se situent aux frontières, sont lourdement surchargés et ne peuvent plus gérer le nombre de demandes. Selon une estimation de l'ONU, près de 4 millions de personnes, des Syriens et des habitants des pays d'accueil, auront besoin d'un soutien pour avoir accès à l'eau et à des installations sanitaires.

2. Situation en Europe et en Belgique

Un nombre très limité de Syriens est parvenu à atteindre l'Europe : depuis le début du conflit, les 28 États membres de l'UE, ainsi que la Norvège et la Suisse, ont enregistré ensemble 81.000 demandes d'asile émanant de Syriens. Cela ne représente que 3% des Syriens qui fuient leur pays. La plupart d'entre eux ont été accueillis par la Suède et l'Allemagne. Depuis 2011, année du début du conflit, la Belgique a enregistré approximativement 2.200 demandes d'asile de Syriens. Plus de 90% d'entre eux se sont vu accorder un statut de protection en Belgique et dans 80% des cas, il s'agissait de la protection subsidiaire¹. Entre-temps, le nombre de Syriens tentant d'atteindre l'Europe par la dangereuse traversée de la Mer Méditerranée ne cesse d'augmenter et ceux qui s'y risquent le font au péril de leur vie. Nous avons connaissance de situations de « push-backs »² dans les eaux turques ou grecques : des garde-côtes grecs interceptent les bateaux des réfugiés et les repoussent dans les eaux turques. Ces pratiques sont non seulement inhumaines mais également interdites par le droit international humanitaire. Jusqu'ici, la réponse de l'UE aux catastrophes en Mer Méditerranée se concentre sur la lutte contre le trafic d'êtres humains et la diminution des départs. Peu d'attention est accordée à la véritable origine du problème, à savoir le manque de moyens légaux pour fuir vers l'Europe.

www.refworld.org

¹ : complémentaire

² : refoulement

1. Question d'analyse (8 points)

- Analysez dans quelles conditions les réfugiés Syriens sont-ils accueillis dans les deux documents ?

2. Synthèse guidée (12 points)

Vous ferez le plan détaillé de la synthèse de ces deux documents en étudiant le parcours des réfugiés syriens vers les pays d'accueil et leurs conditions de vie.

